

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T15066
Adresse du site	104-108, rue de Longchamp	Hauteur	R+6 (24.70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les antennes existantes		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/08/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) avec le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les 3 antennes existantes en 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz) orientées vers les azimuts 350°, 115° et 240°		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 350° < 5V/m - 115° < 3V/m; 240° < 5V/m 5G (3500) : 350° < 5V/m - 115° < 3V/m; 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.45m pour les antennes à faisceau fixe 28.1m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

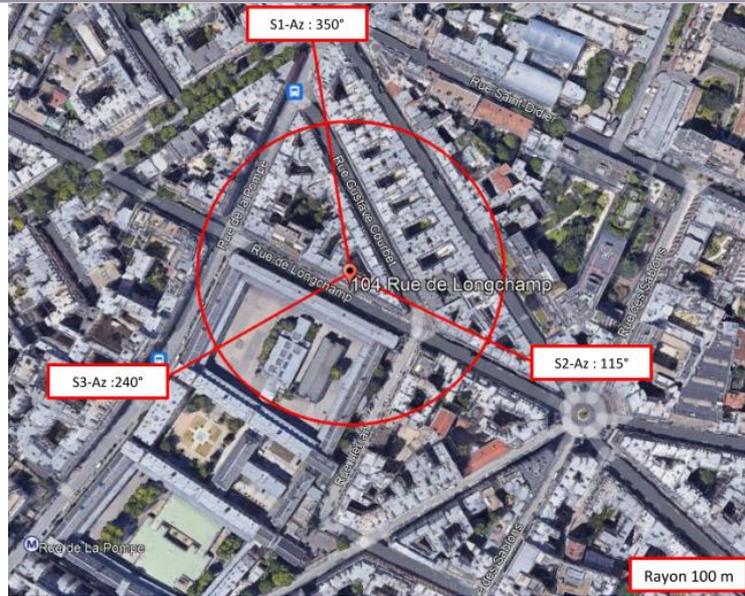
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet se traduit par l'installation et la mise en service de 3 antennes 5G, sur le même bâtiment pour un total de 6 antennes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

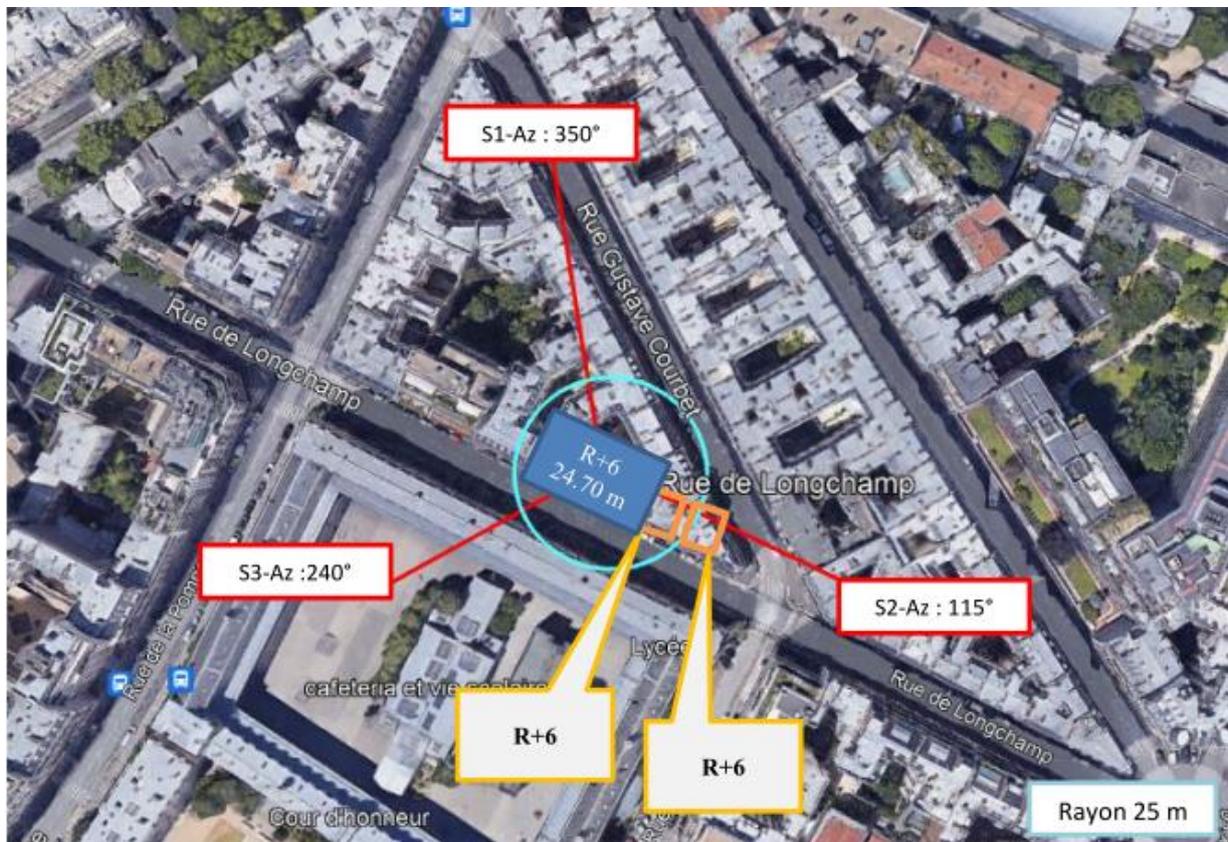
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104-108 RUE DE LONGCHAMPS 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 350°	Azimet 115°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	16.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104-108 RUE DE LONGCHAMPS 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 350°	Azimet 115°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

État de l'existant :



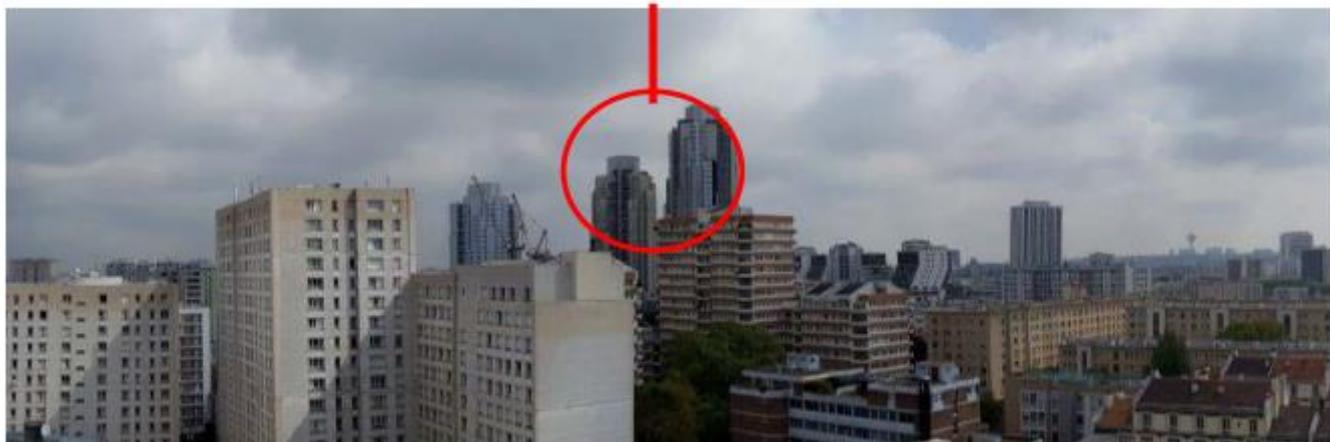
État projeté :



Non visible depuis la rue

Vue des Azimuts

Azimut 350° :



Azimut 115° :



Azimut 240° :

